

M. Gauthier donne lecture au Comité d'un compte de fournitures faites par Georges Papin, pâtissier, pour le banquet que la ville de Lyon offrit par ordre du roi Louis XI à César Borgia, lors de son passage à Lyon, au mois de novembre 1498. Ce personnage, qui venait d'être créé duc de Valentinois et Diois, était porteur des bulles du pape Alexandre VI, autorisant le divorce de Louis XII et de Jeanne de France.

Cette pièce est intéressante en ce qu'elle nous fait connaître le prix de quelques objets de consommation à cette époque déjà reculée. On y voit que les chapons coûtaient trois sols la pièce, les connils (lapins) deux sols six deniers, les perdrix blanches et rouges sept blancs, les canards huit blancs (1), les tourterelles cinq sols, les bécasses six blancs, les levrauts trois sols.

On servit dans ce banquet douze paons pour 21 fr. et dix faisans pour 12 fr. 10 sols ; deux goureaux (cochons de lait) coûtèrent 7 fr. On y but 11 ânées et demi de vin claret qui coûtèrent 20 fr. 2 sols 6 deniers à raison d'un écu d'or couronné (2).

M. Rolle prenant ensuite la parole donne lecture d'un document intitulé : « *Pompe funèbre de Philippe II d'Orléans, régent de France, célébrée dans l'église collégiale de Villefranche, le 10 février 1724.* »

Les actes consulaires de Villefranche ne font aucune mention de cette cérémonie, au reste exclusivement religieuse, mais la description en a été rédigée, à cette époque même, par le chanoine Pilliet, qui l'a consignée dans un registre des actes de l'église collégiale de Notre-Dame-des-Marais de cette ville, dont il était vicaire (3).

(1) Le blanc valait 5 deniers.

(2) L'écu d'or couronné valait 35 sols. L'or était à 1 18 fr. 10 sols et l'argent émail, en 1497, à 11 fr.

(3) *Archives communales de Villefranche*, GG 32, f° 250.